



MAINTENANT !

LETTRE D'INFORMATION DE **RICHARD FERRAND**

Député de la 6^{ème} circonscription du Finistère, Conseiller régional de Bretagne
Président de l'Assemblée nationale



www.richardferrand.fr

N°28 // SEPTEMBRE-OCTOBRE 2018

LE FINISTÈRE AU PERCHOIR

C'est avec fierté pour notre circonscription, pour le Finistère et la Bretagne, que j'ai accueilli mon élection au perchoir. Comme tous mes collègues députés, je représente mon territoire d'élection et les citoyens qui le font vivre. Notre force en Finistère est cet investissement permanent, celui du quotidien, combiné à notre viscéral attachement au terrain. Ce singulier mélange nous rattache à cet état d'esprit, celui de mettre collectivement nos énergies au service de l'intérêt général. Travailler, innover, se cultiver, développer le sens de l'hospitalité et de la convivialité, s'ouvrir sur le monde, sont l'expression de nos valeurs.

C'est cet état d'esprit, fait de respect des autres et de détermination à agir, que je m'efforce de faire vivre à la Présidence de l'Assemblée nationale, fort des richesses et du souffle de notre Finistère.

Richard Ferrand

14 DEPUIS 1958

C'est le nombre de Présidents de l'Assemblée nationale qu'a connu la V^{ème} République.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Garant des institutions et représentant des territoires

Le 12 septembre, j'ai eu l'honneur d'être élu Président de l'Assemblée nationale par mes collègues députés, qui m'ont apporté leur soutien dès le premier tour.

Ces nouvelles fonctions appellent à garantir le bon déroulement des travaux parlementaires et le respect des procédures : réunions du Bureau de l'Assemblée nationale, Conférence des Présidents de groupes pour déterminer l'ordre du jour et le calendrier des débats dans l'hémicycle, séances publiques et notamment Questions au Gouvernement, rythment ainsi les semaines.

Le Président de l'Assemblée nationale est également doté d'un pouvoir de saisine du Conseil constitutionnel et de nomination auprès de certains organismes (Conseil constitutionnel, Conseil supérieur

de l'Audiovisuel, Défenseur des droits...). Il exerce par ailleurs des fonctions diplomatiques en recevant ses homologues étrangers et les chefs d'État en visite officielle. Être Président de l'Assemblée nationale permet d'y insuffler parallèlement une dynamique singulière. Il me paraît ainsi nécessaire de poursuivre et d'amplifier le travail de modernisation entamé ces dernières années, afin que l'institution soit en phase avec les citoyens et leurs attentes, au plus près des réalités du quotidien.

C'est aussi dans cette optique que je tiens à renforcer le contrôle et l'évaluation des lois que nous votons. Un travail que je veux mener au sein des commissions et groupes de travail de l'Assemblée nationale, mais aussi en assurant une proximité quotidienne avec les territoires, à travers leur écoute permanente et une présence effective sur le terrain.



Sur le terrain agricole en Aveyron, au concours national de races Aubrac et Lacaune à Laissac.

// EGALIM

DES AGRICULTEURS MIEUX RÉMUNÉRÉS, UNE ALIMENTATION PLUS SÛRE

Plusieurs mois de large concertation, de travaux et de débats parlementaires ont abouti début octobre à l'adoption définitive de la loi pour l'agriculture et l'alimentation. Équilibre des relations commerciales et garantie d'une alimentation plus saine et plus durable : ce texte ambitieux pose de nouvelles bases, pour assurer le présent et préparer l'avenir.

L'inversion de la relation commerciale avec les transformateurs et les distributeurs permet désormais la prise en compte des coûts de production pour fixer les prix de vente en faveur des exploitants, et pas l'inverse. Cette mesure, ainsi que l'encadrement des promotions et le relèvement du seuil de revente à perte, leur offre un cadre pour négocier de meilleures rémunérations de leur travail.

Garantir une alimentation plus sûre et plus saine, c'est aussi l'objectif que nous poursuivons en augmentant la part de produits bio et locaux en restauration collective, en y assurant la fin des contenants en plastique, ainsi qu'en établissant des mesures précises pour aboutir à la fin de l'utilisation de produits phytosanitaires.

909

C'est le nombre d'amendements examinés par l'Assemblée nationale au cours de la dernière lecture du projet de loi EGALim.

" Ce texte ambitieux pose de nouvelles bases, pour assurer le présent et préparer l'avenir. "

En savoir plus :

Le site Internet EGALim : www.egalimentation.gouv.fr

// COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

Pour une « assemblée parlementaire commune »

J'ai proposé en novembre dernier, avec ma collègue Sabine Thilaye, une résolution visant à promouvoir les symboles de l'Union européenne à l'Assemblée nationale. Nous y avons réaffirmé notre engagement collectif pour une Union européenne unie, souveraine et démocratique, ainsi que notre détermination à œuvrer pour redonner le goût de l'Europe aux citoyens.



Avec mon homologue allemand, Wolfgang Schäuble, Président du Bundestag.

Près d'un an plus tard, je me suis déplacé à Lübeck pour rencontrer mon homologue allemand Wolfgang Schäuble, Président du Bundestag. L'occasion d'échanger autour d'un nouveau traité de coopération franco-allemande. Nous y avons également évoqué l'idée d'une « assemblée parlementaire commune », qui pourrait avoir pour rôle la mise en œuvre des décisions des conseils des ministres conjoints.

// FRAUDE FISCALE

Les moyens de l'efficacité

Le travail parlementaire a débuté courant septembre sur le texte visant à renforcer les moyens alloués à la lutte contre la fraude fiscale. Il permettra en effet de faciliter les échanges d'informations avec les citoyens et entre les administrations. Leurs outils seront par ailleurs harmonisés et leurs moyens d'investigation accrus, afin d'améliorer la détection des cas délictueux. L'arsenal des sanctions se verra d'autre part complété et alourdi, notamment dans une logique de plus large publicité des décisions.

// LOI ELAN

« Dents creuses » et énergies renouvelables

La loi ELAN (portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) a fait l'objet d'une large concertation, suivi de riches débats parlementaires.

En commission mixte paritaire, instance d'adoption des lois lorsque l'Assemblée nationale et le Sénat ne s'accordent pas sur un texte donné, j'ai porté des amendements sur deux sujets majeurs pour notre territoire.

S'agissant des « dents creuses » en premier lieu, la loi ELAN corrige à la marge la loi Littoral de 1986 afin de permettre leur comblement, tout en respectant les enjeux environnementaux. Les projets de construction et d'installation seront désormais autorisés sous deux conditions : ils devront exclusivement porter sur l'amélioration de l'offre de logement et l'implantation de services publics, et devront se situer en dehors de la bande dite des « 100 mètres », des espaces proches du rivage et des rives des plans d'eau.

Afin d'amplifier l'efficacité de cette mesure, le recours à la procédure simplifiée de modification pour les PLU (Plan Locaux d'Urbanisme) et les SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale) sera permis et encadré. S'agissant d'autre part de l'autonomie énergétique des îles, à l'image d'Ouessant très investie dans le domaine, les nouvelles dispositions autorisent la construction d'ouvrages nécessaires à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. La mise en œuvre de ces projets pour les petites îles (moins de 10km de large) était jusqu'alors empêchée par la loi Littoral.



L'île d'Ouessant, un exemple d'innovation au service de la transition énergétique.

// DOUX

Les suites du PSE

Anne Tagand, Sous-Préfète de l'arrondissement de Châteaulin, réunit régulièrement les élus locaux dont les territoires sont touchés par le plan social en cours au sein de l'entreprise Doux. Ces temps dédiés permettent d'échanger avec l'ensemble des acteurs impliqués sur l'avancement des dispositifs mis en place pour accompagner les salariés concernés dans leurs projets professionnels, de formation ou de création d'entreprise. Un moyen efficace de nous assurer que toutes et tous bénéficient d'un suivi précis et adapté.

// CONSEIL RÉGIONAL

Un nouvel appel à projets pour les bourgs ruraux

À l'automne dernier, le Conseil régional a lancé un appel à projets en partenariat avec l'État, l'Établissement public foncier de Bretagne et la Caisse des dépôts.

Partant du constat que les bourgs ruraux et centres-villes doivent aujourd'hui faire face à de nombreux défis, en termes d'habitat, de commerce et plus généralement d'aménagement global, la Région Bretagne a souhaité porter une nouvelle dynamique en soutenant les communes.

Plus de 200 collectivités ont soumis leurs projets innovants et vecteurs d'amélioration de la qualité de vie des habitantes et des habitants. Carhaix et Châteauneuf-du-Faou ont ainsi respectivement bénéficié de 916 822 € et 35 000 € pour des études et travaux utilisant une approche innovante. Les enveloppes budgétaires dédiées ne permettant de soutenir que 60 projets, pour un montant total de 29 millions €, il a été décidé de reconduire l'expérience pour un deuxième appel à projets, qui se clôturera début 2019.

Le Conseil régional affirme ainsi une nouvelle fois son rôle de partenaire privilégié des territoires, dans une démarche d'anticipation des enjeux de demain, d'écoute et de co-construction permanente.

FOCUS

La BreizhCOP à Pont-de-Buis

S'inspirant de l'Accord de Paris sur le climat, la BreizhCOP a pour ambition de construire la Bretagne de demain grâce à la contribution des territoires et de ses habitants. Plusieurs conférences thématiques se sont déjà réunies. Désormais en phase opérationnelle, la BreizhCOP s'est déclinée en cinq grandes réunions territoriales. À Pont-de-Buis le 3 octobre, pour l'ouest de la Bretagne, les ateliers ont produit de nombreuses et audacieuses contributions.

Site : www.breizhcop.bzh

23^{ème} édition du Parlement des Enfants

Depuis 1994, l'Assemblée et l'Éducation nationale proposent aux élèves des classes de CM2 de rédiger une proposition de loi sur un thème donné avec leur enseignant, élaborée à la suite de débats en classe et d'un travail sur le rôle des députés et le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Si l'année dernière était placée sous le signe de la protection de la biodiversité, cette 23^{ème} édition portera sur le bon usage du numérique.

100 %

C'est l'objectif pour Ouessant d'approvisionnement en énergies renouvelables d'ici à 2030.



1. La commune de Cléden-Poher a tenu à travailler avec des entrepreneurs locaux pour la rénovation et l'extension des vestiaires sportifs et la création de sa nouvelle aire multi-sports, que j'ai eu le plaisir d'inaugurer aux côtés d'Anne Tagand. – **2.** Au lendemain de mon élection, le 13 septembre, je me suis rendu au SPACE pour mon premier déplacement officiel en tant que Président de l'Assemblée nationale..



3. La Capitaine Aurélie Muscat a pris ses fonctions de commandante de la compagnie de gendarmerie de Châteaulin au cœur de l'été. Sa prise de commandement à Pleyben le 27 septembre fut l'occasion de rappeler le nécessaire travail de proximité qu'effectuent chaque jour les gendarmes sur nos territoires.



4. Notre Constitution fête en 2018 ses soixante années d'existence. Nous avons célébré ce prestigieux anniversaire au Conseil constitutionnel, avec le Président de la République. Il a rappelé la stabilité précieuse qu'elle nous offre depuis 1958, qu'il nous faut maintenir et renforcer. – **5.** À l'Île-Longue, la Ministre des Armées Florence Parly a célébré la 500^{ème} patrouille des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, qui ont effectué 37 240 jours en mer pour la force de dissuasion française hébergée en presqu'île de Crozon.

TWITT AGAIN !

“ À l'Assemblée nationale nous faisons la loi, dans les territoires nous faisons la vie. ”

REPÈRES

En novembre-décembre :

- ▶ Projet de loi de finances 2019
- ▶ Projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2019
- ▶ Cérémonies de commémoration de l'Armistice
- ▶ Réforme du système judiciaire
- ▶ Session du Conseil régional

DANS LA PRESSE

- ▶ Mon interview de rentrée dans Le Télégramme
<https://goo.gl/dNGft8>
- ▶ Mes échanges avec Ouest-France
<https://goo.gl/mY3aKR>
- ▶ Mon interview dans le JDD
<https://goo.gl/JijmV1>
- ▶ Ma tribune dans Le Monde
<https://goo.gl/RWAVA3>

INFOS EN CONTINU

-  www.richardferrand.fr
-  [RichardFerrandAN](https://www.facebook.com/RichardFerrandAN)
-  [@RichardFerrand](https://twitter.com/RichardFerrand)

CONTACTS

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

2 rue Baltzer - 29150 Châteaulin
tél. 02 98 81 94 83
fax 02 98 81 94 18
infos@richardferrand.fr

MES COLLABORATRICES

• Leïla Delefortrie et Laetitia Dolliou
Suivi des dossiers et des activités de la circonscription
leila.delefortrie@richardferrand.fr
laetitia.dolliou@richardferrand.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Soizic Kerbrat
soizic.kerbrat@richardferrand.fr